

# **Appel à Contribution à l'Ouvrage Collectif : 'Le Cameroun à l'épreuve des pluralités ethno-identitaires : les enjeux et les défis de la construction nationale'**

Sous la direction de :

**Pierre MBOUOMBOUO**  
(Centre National d'Éducation)

**Willibroad DZE-GWA**  
(Université de Yaoundé I)

## **I. Argumentaire**

Le Cameroun est une Afrique en miniature qui rassemble en son sein plus de 230 groupes ethniques. Les formes de socialité, de sociabilité et de sociétés sont diverses, selon qu'on est dans une sphère ou dans une autre. Le sentiment d'appartenance à une nation commune ne semble pas balayer les velléités identitaires, ethniques et sociales. Les rivalités ethniques et culturelles dans certaines régions du pays se sont déjà fait remarquer. Ces frustrations sont le fait de l'exacerbation et l'instrumentalisation des différences qui suscitent des conflits dans le champ social camerounais malgré l'affirmation du discours officiel sur la consolidation d'une nation intégrée, unie et forte. Les efforts d'intégration se sont manifestés à travers la politique d'intégration régionale et les politiques de planification du développement à l'aube de l'indépendance.

Les replis identitaires et les revendications sociales de certaines catégories sociales camerounaises ont marqué la scène nationale à travers l'affirmation tacite de la proximité de certains peuples et de certaines ethnies au pouvoir politique. Ceci se lit à travers les memoranda et les motions de soutien, devenus l'expression autorisée des revendications populaires de certains groupes ethniques frustrés de ne pas bénéficier assez des retombés du développement national. Plus récemment, les revendications corporatistes de quelques enseignants et avocats des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ont été récupérées dans le cadre des velléités sécessionnistes.

Il se pose donc **le problème de la légitimité sociale des memoranda et des revendications de certaines populations camerounaises qui aspirent pourtant toutes, à l'appartenance à une même nation, une et indivisible. En d'autres termes, il se pose la question des menaces latentes au processus de construction nationale au Cameroun.** L'État Central serait-il partial, en faveur de certains Camerounais et injuste au détriment des autres dans le cadre de la répartition des fruits du développement dans tous les secteurs économiques ? D'autres questions se posent : qu'est-ce qui est à la base des frustrations qui constituent une menace à l'émergence du sentiment national ? Tel est l'objet de la journée d'études qui se penche sur **l'état social et culturel du Cameroun à travers les regards croisés des différentes disciplines** (sociologie, science politique, droit, anthropologie, archéologie, histoire, science de l'éducation, psychologie, sociolinguistique, géographie, etc.). **L'objectif visé étant surtout de parvenir à comprendre et à expliquer les enjeux et les défis du vivre ensemble et d'en proposer des pistes de solutions, en termes de technologies sociales et institutionnelles pour la consolidation du processus de construction nationale.** Les articles pourront ainsi s'attarder sur les axes suivants non exhaustifs :

- Identité, multi-culturalité et intégration ;
- Migrations et société ;
- Humanité et société ;

- Épistémologie des différences ;
- Altérité et les défis de la convivialité ;
- Socialisations et vivre-ensemble ;
- Droit et société ;
- Religions, sociétés et cultures ;
- Politiques publiques et gestion des minorités ;
- Transport et communication interrégionale ;
- Fondamentalisme, objectivité et culture, etc.

## II. Comité scientifique

- Pr. MFORTEH Stephen AMBE – Centre National d’Éducation – MINRESI
- Pr. Willibroad DZE GWA – Université de Yaoundé I
- Dr. Pierre Mboumbouo – Centre National d’Éducation - MINRESI
- Pr. Jean NZHIE ENGONO – Université de Yaoundé I
- Pr. Armand LEKA ESSOMBA – Université de Yaoundé I
- Dr. Taubic FALNA – Université de Ngaoundéré
- Dr. Timothée TOMO NDJOBLO - Centre National d’Éducation - MINRESI
- Dr. Gaston BESSALA- Centre National d’Éducation - MINRESI
- Dr. Protais Brice NKENGUE ABEGA - Centre National d’Éducation – MINRESI
- Dr. Solange ESSOMBA EBELA – Université de Yaoundé I

## III. Consignes typographiques

### 1. Prescriptions générales

- a) Titre court (maximum 6 mots) avec sous-titre plus long si nécessaire ;
- b) Les niveaux de sous-titre ne doivent pas aller au-delà de trois ;
- c) Pas d’italique ni de gras ni de soulignement dans le texte, excepté l’italique pour les titres d’ouvrage et de revue ;
- d) Les textes doivent être rédigés dans la police times news roman 12 pour le corps de texte, Cambria pour les titres et sous-titres ;
- e) Le texte doit être compris entre 15 et 20 pages, signes espaces y compris, interligne simple ;
- f) La référence de type Harvard dans le texte sur ce modèle : (Simmel, 2008 : 25).

### 2. Présentation de la bibliographie

Elle sera réalisée sur la base du modèle suivant :

#### a) Ouvrage :

- Aron, R., (1967), *Les étapes de la pensée sociologiques*, Paris, Gallimard.
- Mboumbouo, P., (dir.) (2015), *L’émergence du Cameroun sous le prisme des sciences sociales, tome 1 : Les défis de l’intégration et de la démocratisation*, Paris, L’Harmattan.

#### b) Articles, communications et chapitres d’ouvrages :

- Bayart, J-F., (1986), « La société politique camerounaise », in *Politique africaine*, n°22, pp. 5-35.
- Dahirou, F., (2010), « Les peuples autochtones au Cameroun », Communication présentée en séance plénière au 1er Congrès des peuples autochtones francophones, Agadir (Maroc), in [http://www.gitpa.org/Peuple%20GITPA%20500/GITPA%205005\\_plusT\\_EXTESREFagadir2.pdf](http://www.gitpa.org/Peuple%20GITPA%20500/GITPA%205005_plusT_EXTESREFagadir2.pdf).

- Eboko, F., (1999), « Les élites politiques au Cameroun. Le renouvellement sans renouveau ? », in Daloz J-P., (dir.), *Le (non-) renouvellement des élites en Afrique subsaharienne*, Talence, CEAN, pp.99-133.

### c) Thèses et mémoires :

- Dongmo, J. L., (1971), « L'aménagement de l'espace rural en pays bamiléké (ouest-Cameroun) », Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle en géographie, vol.1, Université de Lille I.
- Bouba, T., (2010), « La ville de Dang et les dynamiques de citadinités en milieu universitaire », Mémoire de Master en sociologie, Université de Ngaoundéré.

## 3. Mise en forme du texte

### a) Majuscules

- En français, la majuscule marque le début de la phrase ainsi que le nom propre. Sauf exception, elle ne marquera jamais un nom commun, un adjectif ou un adverbe à l'intérieur de la phrase.

Exemple : Fonds national de la recherche scientifique ; Association des psychologues de langue française, etc.

>> Éviter l'usage intempestif des majuscules hérité de l'anglais (sauf pour les textes anglais bien sûr).

- Il convient de toujours utiliser les majuscules accentuées.

Exemples : À vrai dire, je ne sais plus. Être ou ne pas être, telle est la question.

>> Ne pas utiliser de majuscules dans :

- les noms propres, exceptée l'initiale ;
- les noms de sociétés, exceptée l'initiale ;
- les titres de chapitre, exceptée la première lettre.

### b) Polices

- Les *italiques* sont utilisées pour marquer dans le corps du texte :
  - l'emphase (jamais le soulignement) ;
  - les locutions latines ou dans une autre langue (jamais entre guillemets) ;
  - les titres de livres, revues, journaux, œuvres cinématographiques, musicales, etc. (jamais entre guillemets).
- Le soulignement n'est jamais utilisé.

### c) Notes infrapaginales

- L'appel de note infrapaginale se place toujours avant la ponctuation (point, guillemet fermant, etc.).

Exemples :

- La recherche est un corps d'élite au Cameroun<sup>1</sup>.
  - La recherche est un « corps d'élite<sup>1</sup> » au Cameroun.
  - « La recherche est un corps d'élite au Cameroun<sup>1</sup>. »
  - Pierre Bourdieu souligne : « La recherche est un corps d'élite<sup>1</sup>. »
  - D'après Pierre Bourdieu, La recherche est un « corps d'élite<sup>1</sup> ».
- Les références placées en note commencent par une majuscule et se terminent par un point. Quand plusieurs références sont citées à la suite l'une de l'autre, elles sont séparées par un point-virgule.

### d) Citations

- Citations courtes (moins de quatre lignes) dans le corps du texte entre guillemets français (« citation ») et non anglais ("citation") ;

- Les citations brèves (moins de 4 lignes) apparaissent dans le corps du texte, ouvertes et fermées par les guillemets typographiques. Les citations longues (plus de 4 lignes) forment un paragraphe indépendant, placé en retrait ; dans ce cas, elles ne seront pas placées entre guillemets.  
>> Les citations ne sont jamais mises en italiques.
- Ponctuation des citations :
  - >> Si la citation comporte quelques mots et est fondue dans la phrase, la ponctuation se place à la fin de la phrase, à l'extérieur des guillemets.  
Exemple : D'après Pierre Bourdieu, « la recherche est un corps d'élite ».
  - >> Si la citation est une phrase entière, introduite ou non par le deux-points, la ponctuation se place avant le guillemet fermant.  
Exemples :
    - « La recherche est un corps d'élite [...] »
    - Pierre Bourdieu souligne : « La recherche est un corps d'élite. »
- Les passages omis dans les citations sont indiqués par [...].

#### **e) Paragraphes**

- Marges justifiées à gauche et à droite
- Éviter les retours à la ligne au sein d'un paragraphe
- Les paragraphes ne sont pas numérotés.

#### **4. Illustrations**

Les figures et tableaux doivent être présentés sous la forme (fig.1, tab.1.). La taille de la police des illustrations est de 10 et l'interligne est simple.

#### **5. Divers**

- Les chiffres sont écrits en toutes lettres sauf pour les dates, les années, les numéros et les chiffres trop élevés.
- L'abréviation de premier est 1<sup>er</sup>, celle de deuxième, 2<sup>e</sup> et ainsi de suite.
- Pour les siècles, on choisira les chiffres romains XX<sup>e</sup> (et non 20<sup>e</sup> siècle).
- On utilisera cf., jamais cfr.

#### **Calendrier d'édition**

- 30 août 2018 : envoi des textes à l'adresse [mangakalniga@yahoo.fr](mailto:mangakalniga@yahoo.fr) ;
- 1<sup>er</sup> septembre 2018 : transmission des textes pour évaluation au Comité Scientifique ;
- 02 novembre 2018 : retour des textes de la première évaluation ;
- 05 novembre 2018 : envoi des textes aux auteurs pour corrections ;
- 05 décembre 2018 : retour des textes au Comité de Rédaction ;
- 10 décembre 2018 : renvoi des textes pour seconde évaluation au Comité Scientifique ;
- 31 janvier 2019 : retour des textes de la seconde évaluation ;
- 05 février 2019 : renvoi des textes aux auteurs pour finalisation ;
- 05 mars 2019 : retour des textes pour le début des procédures d'édition ;
- Publication probable : mai 2019.